



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale ALVE - UNAFAM
Juvisy-sur-Orge - Maison des Belles Fontaines - Le 5 mai 2001 à 14 h**

Adhérents présents :

Mmes Brémard, Clech, Duguet, Gauthier, Jeanpierre, Ramel, Roche, Rougier;
Mrs Certhoux, Darbas, Dybal, Fouquet, Genest, Hargous, Ramel, Roche, Tardivat.

16 Pouvoirs reçus

Quorum atteint pour une délibération valable de l'Assemblée Générale : 33/43.

Invités : Monsieur Réjaud François, délégué aux affaires sociales à la mairie de Juvisy-sur-Orge;
Madame Hoste Eliane, psychologue à Corbeil.

Comme à l'habitude, Joël Roche ouvre la séance par des remerciements au Docteur Certhoux tout d'abord, un des initiateurs du projet du foyer des Belles Fontaines, puis au Conseil Municipal de Juvisy-sur-Orge représenté par Monsieur Réjaud, qui s'est depuis l'origine efforcé de nous aider.

Il annonce ensuite la date retenue pour l'inauguration de la Maison des Belles Fontaines:
le jeudi 20 septembre 2001 à partir de 11h.

Nous examinons ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

1) Rapport d'activités (reçu avec la convocation)

Ce rapport ne soulève guère de questions mais entraîne beaucoup de remarques annexes:

* L'année 2000 a été très active, marquée d'abord par la signature de l'acte d'achat de la Maison des Belles Fontaines le 27 avril, puis l'ouverture des travaux le 16 juin. Joël Roche tient à remercier Alain Darbas qui a été sur la brèche tout au long de cette année sans mesurer son temps, en accord avec les chefs de secteurs. A ce propos le Docteur Certhoux fait remarquer que c'est avant tout la persévérance intelligente de Joël Roche qui est à saluer, surtout quand on se rappelle l'absence d'écoute de nos différents interlocuteurs lors de nos premières démarches, il y a une dizaine d'années.

* Monsieur Hargous fait remarquer que cette 1^{ère} réalisation ouvre une voie: ce sera d'ailleurs un exemple proposé à la réflexion de nos élus, invités le 15 juin 2001 au Sénat, à l'initiative de l'UNAFAM (conjointement avec d'autres associations) pour une sensibilisation aux problèmes posés par le handicap psychique. Il faut passer maintenant à l'étape suivante: la création de nouveaux foyers du même type, ce qui répond à la volonté de prise en charge des projets par le Conseil Général. Deux projets sont déjà bien avancés: l'un à Etampes, l'autre à Brétigny-sur-Orge. Il faut aussi créer dans ces foyers un service d'accueil temporaire, ce qui répond à la fois à la demande des familles et des équipes soignantes. Peut-être enfin peut-on envisager de confier à l'ALVE la réalisation d'un projet de l'UNAFAM: un SALV (Service d'Aide à La Vie) comme il en existe un à Chevilly-Larue, ce qui séduit aussi bien le Docteur Certhoux que le Docteur Rougier (surtout eu égard à la pénurie de personnel dans les CMP). Toutes ces idées seront à revoir par le CA de l'ALVE au cours de l'année; elles entraîneraient d'ailleurs une révision des statuts (art. 2: adjonction de la notion de service dans les attributions de l'ALVE).

Il reste que le bilan des activités 2000 est très positif et qu'en particulier le choix d'Alain Darbas comme chef de service pour notre premier foyer a été "le bon choix".

Ce rapport ne soulève aucune question, le vote est acquis à l'unanimité.

2) Présentation des résultats comptables de l'année 2000 par la trésorière Nathalie Jeanpierre (bilan reçu avec la convocation).

Total des recettes pour l'année 2000: 57 746,64 F (y compris le don de 50 000 francs versé par IBM; celui-ci a été reversé le 12 mars 2001 sur le compte des Belles Fontaines).

Total des dépenses pour l'année 2000: 3 898,20 F, la plus grosse dépense correspond à des primes d'assurances qu'il a fallu régler dès l'achat de l'immeuble.

Cette comptabilité est celle de l'association.

La Maison des Belles Fontaines a sa propre comptabilité, complètement séparée de celle de l'ALVE. A noter que l'UNAFAM a consenti un prêt de 100 000 francs sur 3 ans à 2,5% pour le démarrage du foyer et qu'il a fallu demander une autorisation de découvert (sans agios) à la banque pour pouvoir faire tourner le foyer en attendant "l'aide au démarrage" qui ne sera pas débloquée par le Conseil Général avant le 28 mai 2001! Il faudra faire en sorte que ces problèmes ne se reposent pas pour l'ouverture des futurs foyers.

Vote acquis à l'unanimité.

3) Composition du conseil d'administration, du bureau, de la commission technique.

* Alain Darbas, gestionnaire des Belles Fontaines, démissionne de sa fonction de vice-président mais demande à continuer à faire partie du CA.

* Messieurs Fouquet et Genest ainsi que Madame Gauthier demandent à faire partie du CA.

* Madame Roubinowitz qui n'a pas exprimé le souhait de renouveler sa participation est considérée comme démissionnaire.

Le bureau sera donc modifié:

Président: Joël Roche;

Vice-Présidents: Paule Brémard, Philippe Hargous, Albert Genest;

Trésorière: Nathalie Jeanpierre;

Trésorière adjointe: Michèle Gauthier;

Secrétaire: Josiane Ramel.

* Madame Duguet et Monsieur Fouquet demandent à faire partie de la commission technique, à laquelle Dominique Ramel est intégré à la demande du Président.

Toutes ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

Devant l'ampleur des projets de l'ALVE (création de nouveaux foyers, accueil temporaire, SALV) il est envisagé de demander au Conseil Général la nomination d'un chargé de mission rétribué qui assurerait le suivi de ces différents projets. Patrick Grand, qui s'était porté candidat pour le poste de chef de service des Belles Fontaines, aurait tout à fait le profil de l'emploi.

4) Activités prévisionnelles :

* Il est d'abord demandé à Alain Darbas de faire un **bilan de l'activité du foyer**.

Le 15 mars, le foyer a accueilli les 7 premiers résidents, 2 nouveaux sont arrivés le lundi suivant et une semaine après le foyer fonctionnait à plein. Après 1 mois 1/2, un seul des résidents est retourné de lui-même à l'hôpital, jugeant qu'il avait "mal agi". Il est revenu après quelques jours et tout va bien. Pas d'autre incident "grave" à signaler, seulement des petites difficultés de "rodage". Une charte de vie est en cours d'élaboration avec les résidents. Ceux-ci ont l'air d'apprécier la vie au foyer et les perspectives qu'elle leur ouvre. Alain Darbas tient à remarquer que la réussite tient avant tout à l'équipe dont il s'est entouré. Il envisage d'assurer lui-même l'ouverture des foyers qui s'ouvriront et de faire en sorte qu'un membre de l'équipe des Belles Fontaines soit intégré à l'équipe de chaque nouveau foyer afin de travailler dans la même optique.

Il est envisagé de faire des Belles Fontaines un lieu de stage pour des personnes en réinsertion professionnelle (agents de service) et pour des éducateurs en formation, ce qui devrait être une source de stimulation pour l'équipe en place.

Création du service d'accueil temporaire: il faudra présenter un dossier de demande d'autorisation de création rapidement, mais implicitement le Conseil Général a donné son accord (dans le projet de budget 2001 pour le foyer des Belles Fontaines, il est dit que cette prestation correspond "aux orientations et priorités du schéma pour les adultes handicapés". La question sera prochainement posée pour connaître la marche à suivre pour en créer un aux Belles Fontaines et pour savoir s'il faut le prévoir d'entrée de jeu pour les autres foyers.

Foyer d'Etampes: le dossier est en cours de rédaction, le projet de budget en cours d'élaboration (grâce à la collaboration active de Dominique Ramel); les plans de construction sont prêts et le montant des travaux en cours d'évaluation. Le dossier pourra donc être présenté prochainement au Conseil Général.

Foyer de Brétigny: le projet est un peu moins avancé que celui d'Etampes, en partie parce que le terrain sur lequel sera construit le foyer n'est pas déterminé. Des rencontres régulières réunissent les équipes des secteurs de Brétigny et d'Arpajon et des représentants de l'ALVE. Des démarches sont en cours avec la municipalité pour l'achat d'un terrain (3 terrains ont été proposés lors d'une rencontre le 12 avril 2001 entre Monsieur Hargous, Monsieur Depeyre, notre architecte, Monsieur Marcy, chef des services techniques de Brétigny et Madame Dijon, chef du service urbanisme de Brétigny). A suivre...

Autres projets: des demandes sont à l'étude sur les communes d'Evry et de Viry-Chatillon.

Foyer d'Orsay: une autre association projette un foyer du même type que ceux de l'ALVE et envisage d'en confier la réalisation à une association gestionnaire. Pourquoi pas l'ALVE...?

Activités des résidents: Monsieur Réjaud souhaite rencontrer Alain Darbas pour envisager la participation des résidents des Belles Fontaines aux activités mises en place sur la commune. Il attend aussi une candidature de l'ALVE au CA du CCAS de Juvisy.

5) Cotisations et adhésions.

Il est envisagé de porter le montant de l'adhésion annuelle à 10 €.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, l'AG a été clôturée à 18 H 30 , après le pot de l'amitié servi par Frédéric, membre de l'équipe des Belles Fontaines.

Le Président Joël ROCHE

